

LA VOIX DES RETRAITÉS

Actualités FNTE/CGT

N°33
mars 2025

SOMMAIRE

Page 1 : Editorial

Page 2 : Conférence nationale de l'UFR

Renforcer la CGT
parmi les retraités

Page 3 : Rester mobilisés
est un impératif
Conférence
sur la paix

Page 4 : La Sécu va avoir
80 ans
L'IFHS a besoin
de vous

EDITORIAL



Le 51ème congrès de notre Fédération a vu, comme il se doit, l'élection du nouveau Conseil National de notre UFR à l'issue d'une conférence nationale riche en débats. Ce nouveau Conseil National, porteur du slogan du congrès : "Unis et organisés pour la paix et le progrès social" aura fort à faire dans le contexte national et international du moment et nécessitera, bien au-delà du

Conseil National, l'implication de toutes et tous.

Au-delà du congrès Fédéral qui vient de s'achever, l'année 2025 sera marquée par deux évènements majeurs : les 130 ans de la CGT et les 80 ans d'une autre grande dame, la Sécurité sociale. Fruit des légitimes ambitions du Conseil National de la Résistance, héritière des "Jours Heureux", et mise en place par Ambroise Croizat, ministre communiste du travail et secrétaire général de la FTM CGT, le modèle de société juste et équitable qu'elle représente n'a eu de cesse que d'attiser les appétits voraces du Capital. Aussi et à l'occasion du 80ième anniversaire du modèle de société progressiste et humain qu'incarne la Sécurité sociale il est opportun de partir à sa reconquête et de se la réapproprier pour qu'elle continue à subvenir à nos légitimes aspirations.

Si la CGT est indéniablement un syndicat de classe, elle est aussi un syndicat de masse, et le renforcement et la mobilisation, notamment parmi les retraités doivent être une préoccupation de tous les instants afin de servir les objectifs qui sont les nôtres.

Aux rangs de ceux-ci, et avec toute la spécificité que porte notre Fédération, nous sommes toutes et tous bien conscients que les idéaux progressistes ne peuvent s'épanouir que dans un monde en paix.

Dans un contexte géopolitique plus qu'incertain, la FNTE CGT s'est clairement exprimée en déclarant s'opposer aux visions impérialistes d'où qu'elles viennent.

Nos aspirations, nos légitimes ambitions, nos idéaux de justice et d'équité ne peuvent se concrétiser qu'à travers la paix et le désarmement.

Alors oui, plus que jamais, soyons **UNIS ET ORGANISES
POUR LA PAIX ET LE PROGRES SOCIAL.**

Michel CANESTRELLI
Membre du Bureau Fédéral



FÉDÉRATION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DE L'ÉTAT

263, rue de Paris
Case 541
93515 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 55 82 89 00
Fax : 01 55 82 89 01
E-mail : trav-etat@cgt.fr
N° CPPAP : 0321 S 06424
Impression et routage:
Rivet Presse Edition
87000 Limoges



▼ COMPTE-RENDU DE LA CONFÉRENCE NATIONALE DE L'UFR DU 5 FÉVRIER 2025

/ Patrick GUYOMARD

Quarante-cinq délégués retraités ont participé à la conférence nationale de l'UFR au cours du 51 ème congrès de notre fédération.

Le rapport d'ouverture présenté par Michel Camatte a abordé les points suivants :

- Le capitalisme prédateur, impérialiste, générateur de conflits dans un monde où le marché de l'armement est florissant.
- Le combat que doit mener la CGT et tous ses syndiqués pour protéger notre Sécurité sociale. Faire connaître son histoire, son fonctionnement, le travail de sape en cours, pour pouvoir mobiliser massivement pour la reconquête de cette immense et universelle richesse.
- Notre capacité à mobiliser le plus grand nombre de nos syndiqués à partir des initiatives CGT et de l'UCR, en prenant appui sur les 80 ans de la création de la Sécurité sociale, des 130 ans de la CGT, et des 80 ans de la fin

de la seconde guerre mondiale.

- Les actions à mener par notre nouvelle UFR en termes de publications, de formations syndicales, de connaissance de notre organisation et de mise à jour des listings, de renforcement des liens entre syndicats, sections de retraités et l'UFR, de fréquence de nos conseils nationaux, du traitement des dossiers particuliers.

Un débat très riche a suivi au cours duquel de nombreux délégués ont pu faire part de leurs attentes vis-à-vis de l'UFR. Les principaux sujets abordés furent :

- Les travaux insalubres remis en cause par la Caisse des dépôts.
- La mise en place au sein de la fédération d'un collectif ASCAA.
- La protection sociale complémentaire au ministère.
- L'assurance que chaque syndiqué retraité reçoive bien toutes les publications de l'UFR.
- La participation aux stages syn-

dicaux à destination des retraités et actifs, et en particulier celui organisé par l'UFR.

- La continuité syndicale.
- La remontée des actions et publications des sections syndicales et des syndicats vers l'UFR.

- Une meilleure prise en compte de l'action sociale au sein de notre ministère.

Les délégués élu.e.s au nouveau Conseil national sont Bernard Bourdelin, Christian Besson, Michel Camatte, Patrick Guyomard, Jean-Marc le Lardic, Michel Lucot, Gilles Mur, Etienne Rancillac, Philippe Robert et Sylvie Surbled.

Les travaux de cette première conférence nationale permettront à la nouvelle UFR de travailler le plus efficacement possible à la préparation des combats à venir, en lien avec les sections et syndicats de retraités.

▼ RENFORCER LA CGT PARMI LES RETRAITÉS

/ Bernard BOURDELIN

Le 51ème congrès fédéral nous engage à faire du renforcement de la CGT, une priorité.

Notre Union Fédérale des Retraités constate avec plaisir qu'avec un total de 2295 FNI 2024 contre 2210 sur le solde 2023, nous dépassons les 100 % de 85 syndiqués mais c'est encore insuffisant au regard du potentiel existant.

Il nous faut mettre en œuvre des plans de travail ambitieux, afin que chaque syndiqué actif partant en retraite ne quitte pas la CGT aux portes

de son établissement.

Aujourd'hui, même si le syndicalisme retraité se vit autrement que celui des salariés en activité, il demeure néanmoins un syndicalisme revendicatif.

Il a donc toute sa place dans la

démarche du renforcement de la CGT et surtout dans le cadre de la continuité syndicale, qui fait défaut à l'ensemble de la CGT.

Pour les salarié(e)s partant en retraite, il est donc nécessaire de continuer à militer dans le syndicat de classe et de masse que représente la CGT et pour celles et ceux qui ne l'ont jamais fait quand ils étaient en activité, il n'est pas trop tard pour y adhérer. Pour cette année qui commence, fixons-nous un objectif :

Tous ensemble, renforçons la CGT !



Malgré un bilan socialement et économiquement désastreux et un désaveu cinglant aux dernières élections, le gouvernement Bayrou entend bien poursuivre la politique de Macron, celle de l'offre et des cadeaux aux patrons des groupes industriels et financiers.

Pour convaincre du bien-fondé de cette politique, et dédouaner Macron de ses responsabilités, il a désigné les coupables du déficit accumulé, les retraités.

François Bayrou déclare que la dette est due pour 50% au financement des retraites ! Même s'il sait pertinemment que c'est faux, il dramatise la situation de façon éhontée, pour distiller le doute dans les esprits et donner du grain à moudre au MEDEF. Les discussions en cours sur la réforme des retraites de 2023 sont d'avance biaisées, le patronat n'ayant certainement pas l'intention de lâcher ni sur l'âge légal, ni sur la durée de cotisation. Par contre, l'occasion est trop belle pour ne pas revenir avec la vieille rengaine de la retraite par capitalisation, c'est-à-dire épargner au lieu de cotiser pour sa retraite.

Encore faut-il en avoir les moyens et avoir confiance dans les gestionnaires de ces fonds de pensions !

Ne nous laissons pas faire, seul un puissant rapport de force

peut faire reculer le gouvernement et le patronat. Nos mobilisations passées ont montré que le gouvernement a renoncé à la suppression de l'abattement de 10%, à la désindexation des pensions sur l'inflation, au gel des pensions, et a été contraint de réouvrir le dossier des retraites.

Le 20 mars, l'Union confédérale des retraités CGT appelle à une grande mobilisation en région pour défendre notre Sécurité

sociale. La Sécurité sociale doit être à nouveau financée par les cotisations et non par l'impôt. Son financement doit se faire à partir des besoins de la population et non en fonction de la politique de gouvernements libéraux, au service du capital. Nous devons reconquérir les principes fondateurs d'universalité, de solidarité tout au long de la vie en nous mobilisant massivement.

▼ CONFÉRENCE SUR LA PAIX

L'organisation NIHON HIDANKYO invitée d'honneur

/ Philippe ROBERT

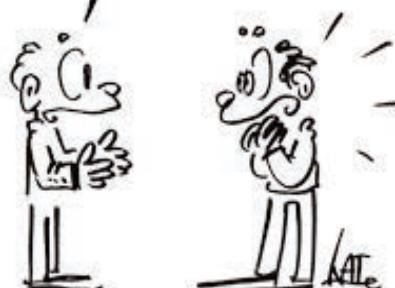
Aujourd'hui, la paix et le désarmement doivent être au cœur de nos débats, l'actualité nous le prouve tous les jours, malheureusement.

La CGT construit donc des initiatives qui donnent du sens à ses engagements et qui doivent imprégner nos débats et nos actions.

En ce sens, la «commission internationale et paix CGT» et le Mouvement de la Paix ont tenu une conférence publique dans le patio Georges SEGUY et devant 400 personnes, avec l'association NIHON HIDANKYO prix Nobel de la paix en 2024. Après l'intervention de Sophie BINET, ce fut un grand moment d'émotion, quand le président de l'association, M. Shigemitsu TANAKA a pris la parole et dans un discours sans haine ni colère a expliqué comment l'enfant de 4 ans qu'il était, et qui jouait dans son jardin, a vu un éclair et quelques instants plus tard, a entendu une terrible détonation. Détonation suivie du souffle de cette bombe larguée à 10 km de chez lui. Images d'horreur avec ces femmes, ces enfants, ces hommes vitrifiés, évaporés mais aussi atrocement brûlés pour ceux qui se trouvaient dans un rayon un peu plus large. Horribles souvenirs pour un petit garçon qui a vu ses parents rongés par la radioactivité. Des décennies plus tard, les effets de la bombe font qu'il ne sera jamais grand-père.

Pourtant 80 ans plus tard, il est là et nous explique la nécessité de la paix, son combat pour l'humanité, pour que plus jamais ces armes de destruction massives ne soient utilisées. C'est ce combat, à cette formidable leçon de vie et d'humanité qui vaut à NIHON HIDANKYO justement ce prix Nobel de la paix dont devrait s'inspirer tous les dirigeants de la planète. Aussi, dans les prochains jours, une grande pétition devrait être lancée pour exiger la signature et le respect du traité d'interdiction des armes nucléaires, pour arrêter de consacrer des milliards à la destruction et à la mort, alors qu'on a tellement besoin de moyens pour améliorer la vie du plus grand nombre.

C'EST POURTANT SIMPLE : ON ARRETE LA SÉCURITÉ SOCIALE, L'ESPÉRANCE DE VIE REDESCEND À 45 ANS, ET LE PROBLÈME DES RETRAITES EST RÉGLÉ !



▼ LA « SÉCU » VA AVOIR 80 ANS : A NOUS DE LA RECONQUÉRIR !

/ Christian BESSON

C'est en octobre 1945 (ordonnance du 4 octobre), qu'Ambroise Croizat, ministre du Travail communiste, crée la Sécurité sociale inspirée du programme du Conseil national de la Résistance.

Le pays est fortement marqué par les stigmates de la guerre et l'objectif est de protéger la population des risques liés à la maladie, à l'invalidité, aux accidents du travail, voire au décès, mais aussi de permettre de vivre dignement. Tous les citoyen•nes, quelles que soient leurs professions, leurs situations personnelles et financières, sont protégé•es. La gestion est effectuée par des représentants des organisations syndicales de travailleurs et patronales.

Le financement est basé uniquement sur la force de travail et le salaire socialisé des « actifs ». Les cotisations sont aussi bien salariales que patronales ! C'est un système de répartition, solidaire, universel, dans lequel « chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ». Le patronat n'a pas accepté avec enthousiasme cette idée, profit oblige ! Mais, le rapport de force était tel à l'époque, avec une CGT puissante (environ 5 millions d'adhérents (es), que la création a vu le jour.

La sécurité sociale a permis une amélioration considérable de l'état sanitaire de la population de notre pays.

Mais pour le patronat et la droite il



faut remettre en cause cette extraordinaire invention. Depuis plus de 30 ans les gouvernements successifs stigmatisent « le trou abyssal de la Sécurité sociale ». Les plans d'économie, les déremboursements s'enchaînent et les répercussions sur le niveau de la couverture et sur le droit à l'accès aux soins sont réelles ! Pour la CGT, cette crise s'explique, non par un excès de la dépense publique, mais plutôt par une insuffisance des recettes produites.

En cause : la faiblesse des salaires et la suppression d'emplois, donc l'insuffisance de cotisations. Les exonérations de cotisations sociales se multiplient. Elles représentent plus de 65 milliards d'euros en 2023.

Si les cotisations représentent encore environ 58% du financement, leur part diminue au profit de l'impôt tel que la CSG.

Les retraités en souffrance

Aujourd'hui, tout est fait pour inciter la population à se tourner vers le système assurantiel pour pouvoir se soigner. Les désengage-

ments de la Sécurité sociale et le reste à charge zéro impactent les prises en charge des Complémentaires Santé qui ne cessent d'augmenter leurs tarifs (entre 8 et 10 % en 2025). 700000 retraité•es n'ont plus de complémentaires santé et 1,6 millions ne se soignent plus ou peu, pour des raisons de coût. Le patronat, les libéraux martèlent que la France n'aurait plus les moyens de financer une Sécurité sociale telle qu'elle a été créée.

Pourtant, les moyens existent, c'est juste une question de répartition des moyens financiers :

- 170 milliards d'euros d'aide aux entreprises
 - 45 milliards d'euros d'aide pour le chômage partiel
 - 80 milliards d'euros d'exonération de cotisation sociales en 2024 !
- Le 80e anniversaire de la création de la Sécurité sociale doit être l'occasion de la « reconquérir ». Pour cela, la CGT porte des revendications réalistes :
- Une Sécurité sociale intégrale avec un financement basé sur la cotisation sociale de l'ensemble des revenus ainsi que les dividendes
 - L'arrêt des exonérations de cotisations sociales
 - La transformation de notre système de santé
 - La création d'un pôle public du médicament.
- De nombreuses initiatives auront lieu d'ici le mois d'octobre. La première est le 20 mars. Faisons en sorte d'en assurer le succès !

▼ L'INSTITUT FÉDÉRAL D'HISTOIRE SOCIALE A BESOIN DE VOUS !

/ Bernard BOURDELIN

Notre 51ème congrès fédéral a réaffirmé la nécessité « que tous les syndicats soient adhérents à l'IFHS » et « de faire en sorte que le plus grand nombre de syndiqués adhère à l'institut ».

Avec à ce jour 49 adhérents (37 individuels et 12

collectifs), c'est encore loin d'être le cas aujourd'hui. Le moment est donc arrivé de franchir le pas et de nous rejoindre.

Tous ensemble faisons vivre notre Institut Fédéral d'Histoire Sociale !